

Intitulé du projet	TOUS UNIQUES, TOUS UNIS
<p>DESRIPTIF</p>	<p>Principaux objectifs du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser aux différents types de handicaps - Faire prendre conscience que la majorité des handicaps est invisible - Insister sur l'importance du terme « situation de handicap » - Développer chez les élèves l'acceptation des différences quelles qu'elles soient - Montrer que le handicap et la différence ne sont pas un frein à la réussite <p>Quelques exemples de projets ou d'animations qui pourraient être proposés (ils feront l'objet de documents annexes transmis ultérieurement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée des chaussettes différentes - Ateliers de sensibilisation au handicap - Relever des défis inclusifs - Création d'une affiche qui affirme le droit à l'école pour tous - Création d'une maquette de classe idéale qui permettrait l'inclusion de tous - Permettre la rencontre, au sein de la classe, de l'école, de personnes en situation de handicap avec les élèves de l'école - Adapter un jeu de société pour le rendre accessible ou coopératif - Adapter une situation en EPS pour la rendre accessible - Ecrire des poèmes pour évoquer l'inclusion - Réalisation d'une vidéo pour mettre en avant les bénéfices de l'inclusion
<p>OBJECTIFS VALORISATION</p>	<p>Les écoles ou classes inscrites s'engagent à mettre en lumière, lors de la semaine dédiée, différentes actions afin de promouvoir l'inclusion à l'école. Ces activités pourront revêtir des formes différentes et s'adresser aux élèves comme à leurs parents, en associant d'autres acteurs de la communauté éducative.</p> <p>Les actions pourront être mises en valeur sous la forme d'expositions, de vidéos, etc. et publiées sur le site de la DENC.</p>
<p>LIENS AVEC LE PENC</p>	<p>Ambition 1: <i>Développer l'identité de l'école calédonienne.</i></p> <p>Art 10: <i>"Vivre ensemble et destin commun"</i></p> <p>Ambition 2: <i>Considérer la diversité des publics pour une école de la réussite</i> « Le principe de l'équité est le fil conducteur de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci s'oblige en conséquence à mettre à disposition de chacun, et notamment des enfants en situation de handicap ou en difficulté, les moyens nécessaires dans une logique d'inclusion à leur formation et à leur réussite, en fonction de leur situation singulière ».</p> <p>Art 8-1« Dans la logique d'une école inclusive, les élèves en situation de handicap bénéficient de mesures d'adaptation de leur scolarité conformément aux dispositions en vigueur. »</p>

LIENS AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES	Ce projet s'appuiera sur les 5 domaines du socle commun de connaissance, de compétences et de valeurs du cycle 2 au cycle 3 :	
	Pour le cycle 2 et 3	
	Domaines du socle	Compétences du socle en enseignement moral et civique
	2,3,5	S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie Accepter les différences
	1,2,3,5	Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
3,4,5	Etre responsable envers autrui Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche	
PUBLIC CONCERNÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Cycle 2 (CP, CE1, CE2) - Cycle 3 (CM1 et CM2) - Classes de CLIS 	
OUTILS, SUPPORTS, ACCOMPAGNEMENT	<p>Cf. le document d'accompagnement pour la mise en œuvre du projet fédérateur sur le site de la DENC.</p> <p>Si besoin d'un accompagnement pédagogique, sollicitez-le via le google form d'inscription.</p>	
CALENDRIER, DURÉE	<p>La semaine de l'inclusion aura lieu du 12 au 15 novembre 2024. Elle sera l'aboutissement des projets pédagogiques menés en amont.</p> <p>Les différentes actions menées seront symboliquement mises en lumière lors de cette semaine et publiées le 3 décembre 2024 sur le site de la DENC, journée internationale des personnes en situation de handicap.</p>	
MODALITÉS D'INSCRIPTION	<p>Pour s'inscrire à un ou plusieurs projets fédérateurs, utiliser le lien Google Form qui vous sera transmis par votre secrétariat d'IEP via votre directeur d'école.</p> <p style="text-align: center;">→ 15 mars 2024, délai de rigueur</p> <p><i>Le Google Form d'inscription permet votre inscription à un ou plusieurs projets fédérateurs en une inscription unique.</i></p>	
CALENDRIER ET PARTENAIRES	<p>Calendrier récapitulatif :</p> <p>Toute l'année : actions permettant de sensibiliser aux BEP et à l'inclusion</p> <p>12 au 15 novembre : semaine dédiée</p> <p>3 décembre : publication sur le site de la DENC</p> <p>Possibilité de partenaires: ESI (Province Sud), associations exerçant dans le milieu de handicap (ex : dysNc, ...)</p>	
FINANCEMENT	<p>Possibilité de demande de financement à la DENC dans le cadre de la fiche budgétaire 2024.</p>	

Coordonnateurs :

Nom – prénom	Courriel	Téléphone
BOUTELLIER Aurélie	aurelie.boutellier@gouv.nc	97-01-61
LEE Marie-Béatrice	marie-beatrice.lee@gouv.nc	81-80-66
OTTOZ Stéphane	stephane.ottoz@gouv.nc	76-19-65